



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 avril 2011

LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE
JALONNEMENT DYNAMIQUE DES PARKINGS
ET MAINTENANCE LOGICIEL - APPROBATION
DU MARCHE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
04 avril 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Virginie LEONARD

Excusés ayant donné pouvoir :

Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Guillaume JUIN

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE JALONNEMENT
DYNAMIQUE DES PARKINGS ET MAINTENANCE LOGICIEL -
APPROBATION DU MARCHE**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'objectif du système de jalonnement dynamique des parkings est de fournir aux usagers des informations en temps réel sur l'emplacement et la disponibilité des parcs de stationnement de la ville de Niort à l'aide de panneaux de jalonnement dynamique en entrée de quartier et à proximité des parcs. Ces affichages dynamiques sont un complément aux panneaux de jalonnement statique.

Le marché à venir a pour objet la conception, la fourniture et l'installation du système d'information ainsi que la maintenance logiciel.

Après consultation par procédure formalisée, la commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 21 mars 2011 pour le classement des offres.

Il s'agit d'un lot unique conclu pour un montant estimatif de :

	Montant en € HT	Montant en € TTC
Tranche Ferme (signalisation parkings Brèche, Marcel Paul, Espace Niortais, Roulière)	112 193,00 €	134 182,82 €
Tranche Conditionnelle 1 (signalisation parking Moulin du Milieu)	9 091,00 €	10 872,84 €
Tranche Conditionnelle 2 (signalisation parking de la Gare)	5 062,00 €	6054,15 €
Tranche Conditionnelle 3 (signalisation parkings Bellune, Bessac, Biscara, Tartifume)	8 685,00 €	10 387,26 €
TOTAL	135 031,00 €	161 497,08 €

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice. Le Conseil municipal s'engage à inscrire en tant que de besoin, les compléments de crédits qui seraient nécessaires, par délibération ultérieure.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché de service attribué à OPTIFIB pour un montant total de 161 497,08 € TTC.
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE